



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



Le service Enfance - Jeunesse

EDITO

Non la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost n'est pas tombée sur la tête ! Certains d'entre vous ont pu le penser en recevant une invitation aux Voeux de la commune du 10 janvier, au mois de juin !!! Nous devons ce décalage d'envoi à une « grande malade », je veux citer La Poste. Le service du courrier souffre comme tout le groupe, d'une réorganisation permanente pour s'adapter à un marché en net repli face au courrier électronique. Le passage en 2009 à une société anonyme pousse le groupe La Poste à trouver des sources de profit, par exemple en ne remplaçant qu'un départ en retraite sur trois. Il faut dire qu'en 10 ans le nombre de plis a été diminué par deux, la fréquentation des bureaux de postes a également fléchi : Nous sommes donc également un peu responsables de cette situation. Un facteur indélicat aurait en décembre 2018 omis de distribuer beaucoup de courriers et vous êtes nombreux à avoir attendu des chèques, des pensions, des documents importants qui n'arrivent qu'au mois de juin au lieu du mois de décembre. Pour de nombreuses démarches officielles, le cachet de la poste et les courriers recommandés sont encore incontournables. Les convocations du Conseil Municipal doivent être expédiées 5 jours avant la date du Conseil, il est fréquent que certains conseillers ne reçoivent pas la convocation en temps et en heure. Cet été le bureau de poste de Saint-Maurice-de-Beynost sera fermé 3 semaines, démontrant ainsi que La Poste n'est plus un service public mais bel et bien une entreprise où le service à la population ne pèse pas lourd face à la logique économique.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Retour sur le conseil municipal du 23 mai 14 juillet 2019
- Fête de la musique
- Le Tour de France colombophile
- La remise des dictionnaires aux CM2
- La santé des habitants
- Les travaux

VIE ASSOCIATIVE PAGES 5 A 7

- Saint-Maurice Tennis
- La Boxe française
- ARTEMIS
- CT Dombes
- Club Amitié Loisirs
- Ain Sud Foot
- Jeunes Sapeurs Pompiers

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- Grand Parc
- Congés de La Poste
- Horaires d'été de la mairie
- Agenda - Etat Civil - Permanences

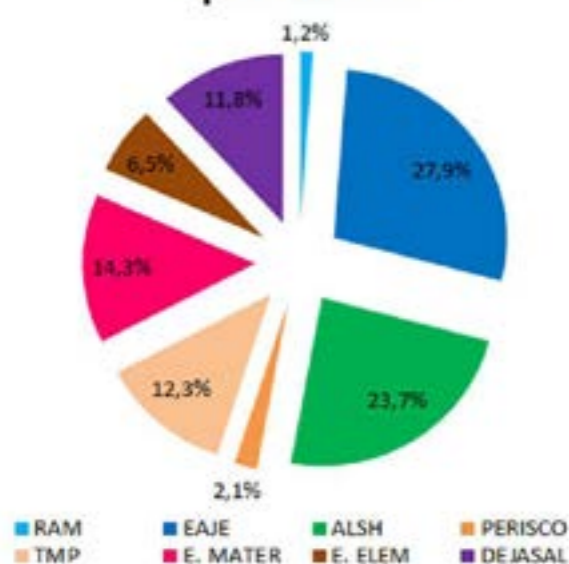
L'ENFANCE - JEUNESSE

Les structures Enfance Jeunesse dédiées aux jeunes Mauriciens de 1 an à 14 ans, sont au cœur des préoccupations de la politique sociale et éducative de l'équipe municipale.

Ces objectifs étaient clairement exposés en début de mandat.

Les moyens humains et budgétaires nécessaires ont bien été mobilisés.

Pourcentage du budget Enfance Jeunesse par structure



Direction Enfance Jeunesse Action Sociale et Animation Locale :

- Le budget de la DEJASAL (hors CCAS) intègre diverses actions communales au bénéfice de la jeunesse (ciné plein air, Fête de Noël, Téléthon) : 4 500 €
- Chantiers jeunes encadrés par l'ADSEA : 8000 €
- La subvention annuelle à ARTEMIS : 200 000 €
- Mise en place du portail numérique Enfance Famille en septembre 2019 : 9 000 € (investissement).

Ecole élémentaire :

L'équipe municipale garantit les moyens de fonctionnement à chaque classe en maintenant un budget annuel important pour tous les frais pédagogiques (fournitures pédagogiques, transport scolaire, sorties culturelles, enseignement de la natation.....)

Budget fonctionnement = 68 000 € pour l'année scolaire dont :
36 € par élève + 5000 € pour déplacement et animation culturelle.
250 €/ classe pour des sorties scolaires + Budget supplémentaire dédié au voyage à Paris : 1066 €
Investissement : environ 40 000 €

Ecole maternelle :

Une ATSEM est affectée dans chacune des 7 classes pour y assurer une aide pédagogique pendant le temps scolaire et un service d'entretien des locaux en fin de journée et vacances scolaires.

Budget fonctionnement : 25 000 € pour l'année scolaire dont 36 € par élève + 3000 € pour déplacement et animation culturelle
+ Budget supplémentaire dédié au voyage des Grandes Sections : 480 €
Masse salariale ATSEM : = 215 000 €
Investissement : 15 000 €

Notre gestion rigoureuse, nous permet de donner la priorité aux actions pour l'enfance.

«Parce qu'ils sont notre avenir, nous investissons pour eux»...!!!

Réseau Assistantes Maternelles (RAM) :

Pour la toute petite enfance, le relais des assistantes maternelles, associé à l'EAJE propose un point info « mode de garde » afin d'orienter les parents à la recherche d'un mode de garde.

Budget fonctionnement : 3 000 €
Budget masse salariale : poste à mi-temps : = 18 000 €
Aide de la CAF : 7 000 €

L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants

fonctionne à plein régime. Les 41 berceaux permettent d'accueillir les enfants de près de 80 familles. La grande qualité de ce service reconnue par tous est due à une solide équipe de professionnelles sous la responsabilité de la directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une infirmière.

Budget fonctionnement : 36 000 €
Budget masse salariale : = 420 000 €
Investissement et travaux : 42 800 €
Aide de la CAF : 220 000 €

L'accueil de loisirs : Un rendez vous régulier de nombreux enfants de 3 à 12 ans, encadrés par une équipe d'animateurs fidèles à la commune.

La rénovation du château de la Sathonette permettra d'accueillir près d'une centaine d'enfants de 3 à 12 ans. Le parc de la Sathonette est un lieu d'activité exceptionnel.
Budget de fonctionnement : = 29 500 €
Budget masse salariale : = 330 000 €
Aide de la CAF : = 87 000 €
Investissement : 66 000 €
L'accueil de loisirs : = 135 000 € ce qui représente un coût réel par jour et par enfant de 50,17 € dont 30,42 € pour la collectivité.

Les accueils périscolaires matin et soir : Ce service est proposé aux familles dont les conditions de travail nécessitent une prise en charge des enfants au-delà des horaires scolaires.

Depuis septembre 2018, l'étude surveillée encadrée par des enseignants, répond à la demande d'une cinquantaine de familles.
Budget fonctionnement : = 2 000 €
Budget masse salariale : = 36 500 € (animateurs et enseignantes).

Temps méridien et restauration :

La fréquentation est d'environ 270 élèves. Les repas sont fournis par la société ELIOR agissant en «délégation de service». Des activités variées sont proposées aux enfants quotidiennement.
Budget fonctionnement : = 3000 €
Budget masse salariale : = 93 000 €
Investissement : Travaux d'extension du resto-coût : 115 000 € + 10 000 € couverture du préau.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2019

M. Le Maire annonce un rapport sur table concernant la mise en place d'une convention avec la CCMP pour le bon fonctionnement du Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI)

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Muriel BRUGNOT est désignée comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 11 avril 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1 Rapport annuel 2017-2018 sur le prix et la qualité du service délégué de la restauration collective pour les usagers du scolaire, périscolaire, crèche et portage de repas.

Le rapporteur présente de façon synthétique et sous forme de PowerPoint le rapport transmis par le délégataire. Les retours des parents sont positifs, la qualité des repas et des produits est à souligner. L'organisation du self et la qualité de l'encadrement sont satisfaisantes.

Le conseil municipal prend acte du rapport.

La délibération n'est pas soumise au vote.

5. TRAVAUX - URBANISME

5.1 Travaux d'extension du restaurant scolaire - Autorisation donnée au maire de déposer le permis de construire.

Le plan du nouveau self est présenté sur écran. M. RESTA précise que les travaux doivent commencer rapidement afin que la majeure partie de ceux-ci puissent se faire en dehors de la présence des enfants. Le bâtiment sera mis aux normes d'accessibilité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Interventions de MM CHARTON et MONCHANIN.

5.2 Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux - Autorisation donnée au maire de déposer les autorisations de travaux.

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé, un grand nombre de bâtiments communaux ont été ciblés pour recevoir des travaux d'accessibilité. Des demandes de dérogations ont été faites. La commission départementale les a toutes refusées à ce jour. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à déposer les autorisations de travaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. ENFANCE - JEUNESSE

6.1 Adoption des tarifs de l'ALSH et approbation du règlement de fonctionnement du service TMP/ALSH.

Il s'agit de prendre en compte les nouvelles formes de participation de la CAF, et d'affirmer la volonté de la municipalité d'offrir un accueil le plus juste possible, tant d'un point de vue qualitatif que financier. Le nouveau projet de règlement intègre la mise en place d'un outil numérique mis à la disposition des familles : A partir de septembre les modalités d'inscription, de facturation et de règlement se feront via le portail famille depuis le site internet de la commune. Avec ce règlement et ces nouveaux tarifs, la municipalité souhaite proposer une tarification sociale sans mettre en péril le budget municipal. L'impact des nouveaux tarifs est évalué au maximum à 2 000€ sur l'ensemble des crédits de l'ALSH, qui s'élèvent cette année à 135 000€. La nouvelle tarification verra la création de deux tarifs « intermédiaires » dans chacune des anciennes tranches. Afin d'être équitable, le tarif extérieur sera lui

aussi repensé en créant 5 tranches calquées sur les tarifs pour les Mauriciens.

Le nombre d'inscriptions s'élève à 157 enfants pour l'été 2019. La délibération est adoptée à l'unanimité.

6.2 Adoption du règlement de fonctionnement de l'EAJE

Le rapporteur justifie le nouveau règlement par la nécessité de clarifier le fonctionnement de la commission d'attribution des places en crèche et la prise en compte des conditions de vie des parents. La tarification n'est ici pas modifiée puisqu'elle est fixée par la CAF. Les prérogatives du futur médecin apparaissent aussi dans ce nouveau règlement. Il convient d'ajouter deux points demandés par la CAF, il s'agit de la date actant la gestion de la crèche par la commune et celle de l'agrément PMI.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. RAPPORT SUR TABLE : Convention de mise à disposition des opérateurs de vidéoprotection du CSUI. La création du CSUI a été validée par la commune et la CCMP il y a déjà quelque mois mais celui-ci ne peut plus fonctionner actuellement suite à des observations relevées par la préfecture de l'Ain. Pour permettre la réouverture du CSUI, il convient de signer une convention entre la CCMP et les 6 communes membres, qui doit permettre la mise à disposition des agents de la CCMP à destination des communes dans le cadre du visionnage de la vidéo surveillance. Cette convention précise le cadre général de la mise à disposition ainsi que la responsabilité de chaque commune vis-à-vis des agents. La délibération est adoptée à l'unanimité. Intervention de B. de RIOLS de FONCLARE.

8. Questions des conseillers et informations diverses.

M. le Maire présente un projet porté par un investisseur qui porte sur les anciens locaux de Vinci / Cegelec où un parc tertiaire de 1 000 emplois serait proposé après destruction des bâtiments actuels et reconstruction de nouveaux bâtiments. L'ensemble des emplois relèverait exclusivement du secteur tertiaire. C. Charton demande si les futurs locaux construits seront à la location ou à la vente. Le Maire précise que le projet, une fois terminé, sera commercialisé.

La séance est levée à 22h15

Prochain conseil : Jeudi 4 juillet 2019

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.



14 JUILLET

Cette année encore, le week-end du 14 juillet sera un temps de fête à Saint Maurice. A partir du 12 juillet 17h30 et jusqu'au dimanche 14 juillet au soir, fête foraine sur l'esplanade Denis Papin. Samedi 13 juillet en soirée, brocante organisée par l'association Twirling Bâton. Dimanche 14 juillet 11 heures 30, vin d'honneur organisé par la municipalité pour la rencontre des forains, des représentants des associations, des habitants et des élus ; à 14h, concours de pétanque organisé par l'association CLARA ; à 22 heures 30, le feu d'artifices offert par la municipalité clôturera ce week-end de festivités. Samedi et dimanche toute la journée, l'association CLARA propose de la restauration rapide, des poulets à la portugaise et des rafraîchissements. La municipalité remercie les associations et leurs bénévoles, ainsi que les forains, qui se mobilisent pour que ces journées soient une réussite. Bon week-end du 14 juillet à tous !



En ce mercredi 19 juin, jour d'ouverture du Centre de loisirs municipal, une quarantaine d'enfants ont pu assister à l'envol des pigeons participant au Tour de France Colombophile, dont le départ de la 13ème étape « Saint Maurice de Beynost - La Roche Vineuse en Saône et Loire » avait pour cadre le parc de la Sathonette. Sous l'œil bienveillant de Monsieur Ambrosioni, président de l'association

colombophile « Les Ailes de l'Ain », c'est pour un parcours d'environ 60 kilomètres à vol d'oiseau, que les pigeons choisis par la Fédération Colombophile prenaient leur envol ; mais les pigeons ne vont jamais tout droit, ils évitent les zones de pollution et les courants contraires et se guident sur le soleil. Pour ce départ ils étaient accompagnés par les pigeons de la société colombophile locale. Cet événement a fait la joie des enfants qui ont pu approcher et caresser des pigeons pour la première fois, avant de les laisser s'envoler pour le retour vers leur pigeonnier. Ce fut, pour eux, l'occasion d'une leçon de choses improvisée et peut-être de susciter des vocations vers des professions proches des animaux.

LA SANTE DES HABITANTS

Dans un souci de protection des habitants, la municipalité s'intéresse depuis plusieurs années déjà à l'impact des phytosanitaires sur la santé des Mauriciens ; Lorsqu'il s'agit des enfants, notre vigilance doit être sans failles, notamment, lors des traitements de champs cultivés jouxtant les écoles communales. Aussi, le conseil municipal, par la voix de Monsieur le Maire, a-t-il convenu avec l'agriculteur qui en assure la culture, de les mettre en dehors des traitements phytosanitaires, ce qui a été fait au printemps 2019. Ainsi, une convention à titre onéreux pour une indemnisation d'un montant de 1517 € a été signée, contrepartie de l'impact bénéfique sur la santé des enfants ; une jachère a été semée sur le terrain proche de l'école élémentaire, en plein centre du village, ce qui éloigne encore davantage les enfants des risques causés par les traitements. Actuellement, ce terrain se distingue par un grand champ de coquelicots du plus bel effet. Les enfants pourront-ils revoir, à la récréation, abeilles et papil-

lons se frôler de leurs ailes ? En tous cas, merci pour eux, et merci à l'agriculteur qui a priorisé la santé et fait le choix de l'intérêt général.



VIE MUNICIPALE

FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 22 juin, organisée par la commission municipale culture et animation, se déroulait la fête de la musique place Charles de Gaulle. Des airs de salsa, mérenqué et autres musiques latino-américaines composaient le répertoire du groupe Téquila, ainsi que des airs de rock du groupe Rock'in Chair. Les danseurs ont évolué à leur aise au rythme de la musique. Lors de cette soirée où même la météo était au rendez-vous, la restauration rapide et les boissons proposées par le Sou des Ecoles ont eu beaucoup de succès. Le feu de la Saint Jean organisé par le Foyer Saint Maurice clôturait cette soirée réussie.



LA REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2

Le jeudi 27 juin, comme tous les ans à cette époque, les élèves de CM2 recevaient le dictionnaire avant leur départ au collège. Cette année encore, ils se sont retrouvés dans la cour de l'école, certains accompagnés de leurs parents pour cette petite réception. En présence de Madame la Principale du collège Louis Armstrong, Monsieur le Maire leur souhaitait une bonne adaptation au collège, tout en leur disant que dans la vie rien n'est acquis et que de leurs résultats scolaires dépendra leur avenir, et la liberté du choix du métier qu'ils espèrent ; Monsieur Guiffroy, Directeur de l'école élémentaire Jacques Prévert, leur souhaitait une bonne adaptation au collège, et un bon déroulement de leurs études futures. Un buffet clôturait cette sympathique manifestation.



TRAVAUX

Chemin des Bottes - Batterses : Les travaux de voirie se termineront début juillet 2019 ; l'enrobé sur la voirie est prévu le 3 juillet et l'enrobé sur les trottoirs la semaine suivante. Rue des Folliets : La pose des luminaires se fera à partir du 16 juillet, en coordination avec les entreprises. Le mur « Vauban » sera réalisé du 1er au 16 juillet. Du 1er au 8 juillet la rue sera à sens unique, à partir du 8 juillet, elle sera fermée. Les travaux des trottoirs commenceront par le côté sud, puis en suivant côté nord. Ils devraient être réalisés en enrobés entre le 8 et le 19 juillet, alors que les enrobés sur la voirie seraient réalisés entre le 26 et le 31 août. ENEDIS fera l'extension du réseau haute tension entre le carrefour de la rue des Folliets/Avenue du Mas Rolland jusqu'au numéro 11, du 15 au 19 juillet. Les raccordements électriques seront réalisés les 1ers et 2 août 2019. Route Départementale 1084 (Route de Genève) : des travaux d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'eau potable (SIENEL) ont été réalisés. Ils sont maintenant terminés. Les travaux de réfection des enrobés sur la tranchée doivent être réalisés avant les vacances.

Rue des Andrés : Les travaux de renouvellement du réseau haute tension ont débuté le 3 juin 2019 pour une durée d'un mois. Au château de la Sathonette : le changement des volets a été réalisé, pour un montant de 51 000 € TTC. A la salle des fêtes, la porte coupe-feu a été réhabilitée. A la Crèche, dans la salle de sieste, il a été mis en place une barre anti-panique asservie à l'alarme incendie pour éviter que les enfants quittent la salle sans surveillance.



VIE ASSOCIATIVE

SAINT-MAURICE TENNIS

Aurélie Navarro, licenciée au club de tennis de Saint Maurice de Beynost, a réalisé un véritable exploit en gagnant la finale régionale de 4ème série, dimanche dernier au centre de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Bron. Elle a battu en finale Ramona Debar (15/3) du club de Valence. Après avoir été sacrée championne de l'Ain 2019, la voilà championne régionale de la 2ème ligue de France et qualifiée pour les championnats de France qui auront lieu à Blois du 22 au 25 août. Aurélie, classée 30/2, après ses performances sportives est déjà classée 15/2 (à l'intermédiaire), il ne lui reste qu'à continuer sur sa lancée. C'est tout le mal que nous lui souhaitons...



STAGES D'ÉTÉ 2019

Formule n°1 : 1/2 journées
- Tennis de 9h à 12h

Formule n°2 : journées continues

- Tennis le matin
- Déjeuner tiré du sac et jeux de société le midi
- Sports collectifs, VTT, pingpong, piscine ou matchs l'après-midi

TARIFS :

Formule n°1 : 90€

Formule n°2 : 160€

ÉTÉ :
Semaine 1 : du 1 au 5 juillet
Semaine 2 : du 8 au 12 juillet
Semaine 3 : du 26 au 30 août

CONTACT : Alexis PERDREX 06 13 51 79 26 alexperdrex@bma2.fr



LA BOXE FRANÇAISE



De gauche à droite :
Manaëlle CHENIOUR
Fabrice MIRAMAND
Axelle CLERC BERTHILIER
Mohamed TEBTI

Après avoir remporté les tours préliminaires des qualifications départementales, régionales AuRA, Secteur, puis Zone Sud Est, nos 3 athlètes mauriciens du CSSBF, avaient rendez-vous pour les finales du championnat de France. L'hexagone étant découpé en 5, c'est donc ces 5 championnes et champions qui devaient en découdre pour le titre de champions de France 2019, après un classement par poule ou tous les sportifs étaient opposés. Lors de ces 2 jours, ce n'est pas moins de 190 athlètes, des catégories minimes, cadettes et cadets, qui étaient convoqués à Boulogne Sur Mer, pour décrocher le titre national. C'est dans des conditions d'organisations exceptionnelles, qu'ont eu lieu ces Finales. Au terme de ces 2 jours, les couleurs de notre club mauricien ont une nouvelle fois été mises à l'honneur, Manaëlle Cheniour (minime F 65kg) décroche une 3ème place, Mohamed Tebti (minime M 65kg) décroche le titre de champion de France en remportant tous ses assauts, Axelle Clerc Berthilier (cadette F 52 kg) décroche le titre de championne de France en remportant tous ses assauts, elle portera les couleurs de l'équipe de France au championnat du monde qui se déroulera à Budapest les 26 et 27 Juillet, seuls les champions et championnes de la catégorie cadet et cadette obtenaient cette qualification en équipe de France. Notre club Mauricien qui a présenté 3 athlètes repart avec 3 médailles, ce qui le place 2ème meilleur club national français. Lors de ces finales, nos boxeurs ont évolué avec leurs nouveaux équipements à l'effigie de Saint Maurice de Beynost, et du « Team Cacciatore », gage de qualité de l'enseignement et des valeurs transmises par notre école de boxe, tous réunis autour de nos fondamentaux des « 4E » Ethique, Esthétique, Efficace, Educative...

ARTEMIS

ARTE JEUNES

C'est un été bien rempli qui s'annonce à Arte'Jeunes. A la publication de cet article les jeunes auront déjà pu participer à la plateforme « été » organisée en partenariat avec la MJC de Montluel et le centre CésAM de Miribel. Pour rappel la plateforme se déroule comme une amorce de l'été et permet de favoriser la rencontre entre les jeunes des différentes communes de la CCMP et de la 3CM. Après la mise en bouche les jeunes auront le choix de s'inscrire sur les quatre semaines d'animation organisées par l'équipe. Au programme baignades, sports, rencontres inter centres, sorties culturelles et découverte de la région. L'été c'est aussi le moment où se réalisent les projets collectifs menés tout au long de l'année par des groupes de jeunes. Enfin il y aura un chantier jeunes au Grand Parc pour commencer de nouveaux projets collectifs pour l'année 2019-20.

HORAIRES D'ETE

Passage aux horaires d'été : Un accueil festif à ARTEMIS
Les horaires des vacances d'été (jusqu'au mardi 03 septembre)
L'accueil et la bibliothèque seront ouverts
Les mardis et jeudis de 9h à 11h et de 16h à 19h
Les samedis 9h -12h
Artémis sera fermé au public du 5 août au 26 août inclus

LES TERRASSES D'ARTEMIS

Artémis ouvre ses terrasses tout le mois de juillet avec au programme : Les mardis « TOUT EST PERMIS »
Animations les jeudis :
-04 juillet : « Colore ton centre »
-11 juillet : « Splash »
-18 juillet : « Shake tes fruits »
-25 juillet : « Plante ta graine »
-01 août : « Happy end »
Alors enfiler casquettes et lunettes de soleil et venez seul ou en famille vous prélasser sur nos terrasses !

UNE JOURNEE A COURZIEU

Samedi 20 juillet, inscrivez-vous pour une sortie famille au Parc de Courzieu. Rapaces, loups et... escargots à gogo ! Inscription et paiement au centre Artémis dès le 2 juillet.

CT DOMBES

Pour la randonnée cyclo « La Saint Maurice » du 9 juin, le club CT Dombes a déroulé une logistique performante et bien rodée sous la direction de Maurice Doix pour le balisage des 180 km de routes ; dès 5h30 du matin les aires de départ/arrivée et de ravitaillement étaient installées. Tout était prêt à 6h30 pour accueillir les premiers cyclistes des clubs de la région, impatientes de s'élancer sur les 4 magnifiques parcours de 30, 60, 90 et 120 km de la Dombes et du Bugey proposés par René Cornaton. A l'arrivée, un cadeau et un bon repas, bien mérités, attendaient les courageux cyclistes qui ont bravé une météo parfois capricieuse. L'harmonie de Beynost a assuré l'ambiance musicale pour le plus grand bonheur de tous. Les cyclos ont apprécié la qualité de l'accueil et la beauté des circuits, ils sont motivés pour revenir l'année prochaine. Jean Giroud, le président du club, a félicité chaleureusement toute l'équipe des « roses » qui ont contribué au succès de cet événement !



DEPART

ARTEMIS remercie Jeannine Decoeur, bibliothécaire, et François Jacques, coordinateur jeunesse, pour leur investissement à ARTEMIS. Nous leur souhaitons bonne route pour leurs nouvelles aventures !!!! Nous aurons le plaisir de vous présenter Sarah Troullier, chargée d'animation bibliothèque, et Elodie Cuny, responsable Arté'jeunes, lors de notre matinée portes ouvertes le samedi 07 Septembre 2019 dans le cadre du Forum des Mauriciens.

FETE DU LIVRE JEUNESSE

ARTEMIS participe à cet événement national. A cette occasion, vous pourrez venir profiter des transats, hamacs, tapis au parc de Miribel Jonage. La bibliothèque départementale apporte des caisses de livres de BD, de revues, de documentaires pour la jeunesse, mais aussi pour les adultes. ARTEMIS apporte les journaux, les revues et propose des animations pour les familles. Nous nous installerons à côté de l'aire de jeux du Castor, derrière La Baraka. Venez « Lire à l'eau » les mercredis 10 et 17 Juillet 2019, les vendredis 12 et 19 Juillet 2019, les samedis 13 et 20 Juillet 2019 de 15h00 à 19h00.



FESTIVAL WOODSTOWER

Le festival Woodstower débarque au parc Miribel-Jonage fin Août. Artémis vous propose d'aller profiter des animations et musicales le vendredi 30 août. Renseignements au centre.

CLUB AMITIE LOIRS

Après le repas de la fête des Mères au Wagon à Miribel le 28 mai, qui fut une réussite par son affluence, le 18 juin, les membres du club partaient pour de nouvelles aventures en direction de la Saône et Loire. La météo s'était accordée avec la société de voyages, et c'est sous le soleil que s'est déroulée cette journée. Après l'étape café de rigueur, le prochain arrêt était pour Cormatin. La visite guidée, bien commentée nous a permis de découvrir un très beau château construit vers 1615 par Antoine Du Blé, gouverneur militaire de Chalon. Une belle collection de tableaux agrémentait la visite. Dans les années 1810, le poète Lamartine y était un habitué. En 1980 il a été restauré par les propriétaires actuels. A partir de 1981, le président François Mitterand y fera des passages réguliers. La journée se poursuivait par une ballade en train avec déjeuner à bord ; puis la visite du musée de la mine de Blanzay, très enrichissante sur la connaissance de la dure vie des mineurs et les techniques employées. Le jeudi 27 juin, le repas barbecue au tennis s'est mué en repas froid en salle, en raison des fortes chaleurs. Celui-ci s'est déroulé dans la bonne humeur, chacun y allant de sa blague. Le club fermera pour l'été à partir du 1er juillet. La date de la journée sécurité routière, reportée à la rentrée des vacances, sera communiquée ultérieurement.



AIN SUD FOOT

4 JOURS U11 ET U13

Comme chaque année depuis 3 ans, une équipe U11 et une U13 ont participé au tournoi d'Aigues Mortes le week-end de la Pentecôte. Pendant 4 jours ils ont vécu en collectivité, se sont amusés, ont découvert la région et bien sûr participé au tournoi de football. Cette année les équipes étaient encadrées par Bruno Triay et David Pourchaire pour les U11 et Carole Morvan et Pauline Rubat pour les U13. Une bonne manière de finir la saison avant de changer de catégorie. A noter que les U13 ont remporté brillamment le tournoi et les U11 ont terminé à la 7ème place.

FINALE DES COUPES LAURA

LAURA a choisi Ain Sud Foot pour organiser ses finales de coupes. Les finales des Coupes LAURA Foot Séniors Féminines et Masculines se sont déroulées le samedi 08 juin 2019 au stade du Forum. En féminines, Olympique Lyonnais s'est imposé face à Grenoble Foot 38 (2) sur le score de 2 à 0. Du côté des garçons, l'AS Misérieux-Trévoux (Régional 2) s'est imposé face à DOMTAC FC (Régional 1) sur le score de 1 à 0. 2 beaux vainqueurs pour une belle après-midi de football.

PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Samedi 1er juin 2019, toute la catégorie U7 d'Ain Sud Foot avait rendez-vous à Hauteville pour le 29ème plateau départemental U6/U7 du District de l'Ain. Ain Sud Foot y avait inscrit 6 équipes. Ce plateau regroupe tous les clubs du département. Nos jeunes joueurs ont disputé 5 matchs de 12 minutes sous une forte chaleur. Chaque joueur est reparti avec un tee-shirt, une médaille et des petits souvenirs. Félicitations aux éducateurs qui ont encadré les enfants toute cette après-midi. Bravo également aux parents pour être venus nombreux encourager les enfants dans un excellent état d'esprit.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

Samedi 11 Juin s'est déroulé le 25e rassemblement technique départemental et régional des Jeunes Sapeurs-Pompiers à Montmerle sur Saône. Lors de ce rassemblement, une vingtaine d'équipes de la région ont pu s'affronter sur les thèmes de l'incendie, du secourisme ainsi que des jeux en équipe classés et amusants. Notre équipe Mauricienne a terminé 3e départementale et 4e régionale, un très beau classement qui en augure d'autres encore plus beaux lors des prochains concours. Cette année, 5 de nos jeunes ont obtenu leur brevet cadet, leur permettant de devenir sapeur-pompier volontaire. Le recrutement pour la nouvelle saison aura lieu le samedi 7 Septembre de 9h à 12h au centre de première intervention de St Maurice de Beynost, rue des hirondelles. Nous recherchons des jeunes de 11 à 16 ans souhaitant s'initier à l'incendie, au secourisme et acquérir des valeurs d'entraide. Prévoir une tenue de sport. Contacts: jspstbt01@gmail.com T : 0623975101



CHALLENGES

Le dernier entraînement en U11 avant le changement de catégorie est traditionnellement marqué par la remise du Challenge. Madame Sylvie Viricel, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge des Sports est venue récompenser les lauréats. Monsieur Patrice Gérard, Directeur du Crédit Agricole qui soutient le Challenge était également présent ainsi que Maurice Bourgeon, président d'Ain Sud Foot. Bruno Triay a rappelé les valeurs attachées à ce Challenge : assiduité, politesse, respect et volonté de bien faire. Les qualités sportives n'entrent pas en ligne de compte. Pour cette saison, 6 joueurs ont été récompensés. Le vainqueur du Challenge est David Khaferaj. Le dernier entraînement U13 est aussi l'occasion de décerner le Challenge pour les joueurs les plus méritants. Il récompense l'assiduité du joueur aux entraînements et en matchs, mais aussi les mêmes valeurs morales que citées ci-dessus. Il n'y a pas de critère sportif pris en compte. Monsieur Claude Charton, adjoint au Maire à Saint Maurice de Beynost, des membres de la commission sports, et Monsieur Patrice Gérard, étaient présents aux côtés de Herald Nougue, responsable U13, et des éducateurs. Le vainqueur du Challenge pour cette saison est Farès Haoues. A noter qu'il avait déjà remporté le Challenge U11 il y a deux ans ce qui souligne la valeur de ce jeune licencié.



VIE PRATIQUE

GRAND PARC

CONCOURS PHOTO GRAND PARC 2019
THÈME : « Rencontres plurielles »

DU 20 JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2019

Le Grand Parc Michel Jougis lance la 13ème édition de son concours de photographie gratuit et ouvert à tous. L'occasion d'enrichir tous les photographes amateurs ou confirmés à laisser libre cours à leur créativité et à tenter de remporter un des nombreux lots mis en jeu !

Les participants ont jusqu'au 31 septembre 2019 pour parcourir le Grand Parc à la recherche du cliché qui saura le plus séduire le jury sur le thème « Rencontres plurielles, de l'eau à la terre, de l'histoire à l'actualité, de regard à l'échange ».

* L'inscription au concours et l'envoi de la photo (en format numérique) se font sur le site internet du Grand Parc.

AGENDA

Sam. 6 juil soirée	Twirling Bâton Gala - Gymnase St Martin
Sam. 6 juil 12h	CLARA Pique-nique de l'association
Jeu. 11 juil 19h30	Municipalité Ciné plein air
12-13-14 juil	Fête foraine Esplanade Denis Papin
Sam. 13 juil 18h	Twirling bâton Brocante-Esplanade D. PAPIN

Sam. 13 et Dim. 14 juil	CLARA Restauration-Buvette Esplanade Denis Papin
Dim. 14 juil 11h30	Municipalité Fête Nationale - Vin d'honneur
Dim. 14 juil 14h	CLARA Concours de pétanque
Sam. 7 sept journée	La Mauricienne Répétition publique
Sam. 7 sept 9h-12h	Municipalité - Associations Forum des Mauriciens

ETAT CIVIL

Naissances	
25/05	Ismael CORDOVA
05/06	Suzanne TANG
06/06	Lynn SPADINY
11/06	Amalia SAINT-CYR
20/06	Emmie CARRAT
Mariages	
01/06	Michel VERNOCHE et Aurore BEYRAND
01/06	Tam MAI et Ing-Ing Virginie VAY
08/06	Stéphane PACCARD et Laurie FAVRE
Décès	
09/06	Roland GOUILLON
13/06	Paulette VINCENT Epse TROUILLOT

HORAIRES ETE MAIRIE

Du 15 juillet au 16 août
la mairie sera ouverte aux
horaires suivants :
Mardi, mercredi, vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures
Lundi et jeudi
de 8 heures 30 à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

13/07	E. GUILLET Urbanisme
20/07	C. CHARTON Associations-sport- culture
27/07	M. BRUGNOT Finances
03/08	R. RESTA Cadre de vie
10/08	D. MONCHANIN Jeunesse - Affaires scolaires
17/08	M. BRUGNOT Finances
23/08	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
30/08	Y. ROUX Information et communication

CONGES LA POSTE

Horaires d'été à la Poste
Du 5 au 25 août, La Poste
de Saint-Maurice-de-Beynost
sera fermée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30

Les lundi et jeudi du 15/7 au 16/8 14h-17h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

● Directeur de la publication : P. GOUBET
● Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe de la Boxe française, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe des JSP, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Club Amitié Loisirs et l'équipe du CT Dombes.

● Mise en page : S. JUBAN
● Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
● Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

● Tél : 04 78 55 14 08 ● Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
● Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

LES ENJEUX CLIMATIQUES

RÉPONDRE ENSEMBLE
AUX ENJEUX CLIMATIQUES

C'est désormais un fait acquis : la planète se réchauffe, et la qualité de l'air est un enjeu sanitaire majeur. Pour répondre, à sa mesure, à ces problématiques, la CCMP s'engage dans un Plan climat. Ce document doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, de lutter contre la pollution atmosphérique et de s'adapter aux évolutions du climat.

Sur notre territoire, le constat est éloquent ! Une hausse de la température moyenne de 2,1° en 50 ans, une nouvelle semaine d'été (+ de 25°) tous les 10 ans, et une baisse des niveaux de précipitations. Conséquence ? Des sols plus secs, des eaux plus rares et dégradées, des risques d'inondations plus importants... Bref, il faut agir, ça chauffe !

Le diagnostic du territoire est désormais achevé. Débute maintenant l'élaboration de la stratégie « climat » de la CCMP. Quels axes de travail ? Quelles priorités ? Quelles possibilités ?

La CCMP sera d'ailleurs présente sur les différents événements estivaux du territoire afin de recueillir vos attentes, vos envies, vos engagements sur ce sujet.

Le climat engage tout le monde. Le plan climat devra inciter tous les acteurs du territoire – pouvoirs publics, industriels, agriculteur, habitants – à agir à leurs niveaux pour répondre ensemble à cet immense défi. Tous acteurs, tous engagés !

+ D'INFORMATIONS :
pcaet@cc-miribel.fr
04 78 55 52 18

